

# LETTRE OUVERTE AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

## COLLECTIF VIE S'COLERE 34



Mesdames Messieurs les Chefs d'Établissements,

Le 1er décembre dernier, pour la première fois depuis la création du statut d'AED en 2003, de nombreuses vies scolaires ont fermé leurs portes partout en France pour en finir avec dix-huit années de précarité et d'insécurité sociale.

Nous nous sommes constitués en **collectifs**, de l'échelle départementale à nationale, avec le soutien de plusieurs syndicats, afin de faire valoir des revendications constructives pour l'École, mais aussi pour défendre nos fonctions, nos missions et l'ensemble des personnels de vie scolaire.

A partir du 19 janvier 2021, de très nombreux AED et AESH répondront à **l'appel national pour une grève reconductible** qui ne saura s'achever que par la satisfaction de nos principales revendications. Nous demandons, en priorité, la pérennisation de nos emplois et la création d'un véritable statut, la clarification de nos missions, l'accès à la formation et l'amélioration de nos conditions de travail.

Ces revendications sont le fruit de **dix-huit années de précarité silencieuse**, de difficultés financières, d'épuisement physique et psychologique face à la multiplication de missions et l'incertitude qui pèse sur nos contrats et sur leur renouvellement. Et la crise actuelle n'a fait qu'exacerber une situation déjà dégradée.

Chaque jour, nous sommes en première ligne pour prendre en charge nos élèves qui représentent **l'espoir et l'avenir de notre pays**, et nous ne pouvons plus supporter que ces personnels, sans qui les écoles ne peuvent dignement fonctionner, soient sans cesse les grands oubliés silencieux, couteaux-suisses jetables et à bas-coût de l'Éducation Nationale.

Ce mouvement n'est en rien dirigé contre l'institution mais, au contraire, il vise à la consolider. Nous sommes convaincus qu'une clarification et une revalorisation de notre statut ne fera que **renforcer une école publique qui en a tant besoin!**

La précarité de notre statut, renommée pour l'occasion "flexibilité" par les rectorats, est justifiée par ces derniers par le fait que le métier d'AED serait destiné avant tout aux étudiants. Or, **la réalité sociologique des équipes de vie scolaire est toute autre**, les étudiants étant de nos jours très largement minoritaires au sein de la plupart des établissements. Les temps ont changé, le métier aussi !

Et, quand bien même, qui peut mener des études sereines en travaillant 40h par semaine, en sous-effectif permanent, dans des conditions de plus en plus difficiles, et avec un salaire gelé au plus bas depuis près de vingt ans?

Enfin, nous tenons à vous informer que les collectifs départementaux, la coordination nationale ainsi que les syndicats seront, tout au long de l'année 2021, extrêmement vigilants quant aux éventuelles pressions et autres menaces de non-renouvellement de contrat dont pourraient être victimes certain-e-s de nos collègues. **Nous n'hésiterons plus à répondre collectivement, immédiatement et avec la plus grande fermeté**, tant sur le plan administratif, médiatique que judiciaire, à toute attaque de notre droit fondamental à faire grève et à œuvrer pour l'amélioration de nos conditions de travail et d'existence.

Si la grande majorité des directions se montre bienveillante avec les personnels les plus précaires et respecte nos principes républicains, nous déplorons qu'un trop grand nombre d'entre elles continue d'abuser de la fragilité contractuelle de nos collègues, exerçant sur eux-elles des pressions et un management autoritaire indignes de la fonction publique.

La balle est dans le camp du ministère. A lui d'entendre notre colère et d'y répondre prestement avec la sagesse et le bon sens qui s'imposent. Dans le cas contraire, nous utiliserons tous les moyens à notre disposition, au premier rang desquels la grève, aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire pour que notre voix soit, pour la première fois de notre histoire, enfin prise en considération.

Nous espérons bien sûr que vous saurez entendre nos arguments, reconnaître l'intérêt de notre mobilisation et que vous saurez montrer votre bienveillance et même votre soutien dans notre combat. Nous savons pouvoir compter sur votre connaissance de ce terrain qui est aussi le nôtre pour être en mesure de comprendre la nécessité absolue d'un changement profond de la situation professionnelle des AED et de leur cadre de gestion.

**Soyez assurés de notre profond attachement au service public d'Education Nationale et veuillez agréer, Mesdames Messieurs les Chefs d'Établissements, l'expression de nos sentiments distingués.**

**Collectif Vie S'Colère 34 ( [vscolere34@protonmail.com](mailto:vscolere34@protonmail.com) )**

## **REVENDICATIONS**

### **1. La pérennisation de l'ensemble des personnels de vie scolaire:**

Les collèges et lycées ne peuvent se passer de vie scolaire, nous sommes indispensables au bon fonctionnement des établissements. Ce n'est plus, aujourd'hui, un « job » étudiant, la majorité des AED ayant plus de 35 ans ! Les missions ont changé et se sont complexifiées.

La demande de pérennisation est aujourd'hui légitime.

### **2. La clarification et la reconnaissance de notre statut :**

Nous demandons la création d'un statut qui reconnaisse nos missions et nos compétences en matière d'encadrement, de surveillance, mais aussi de suivi et d'accompagnement éducatif dans le cadre scolaire et de la vie des élèves.

Nous demandons une **réelle formation**, initiale et continue.

### **3. Une augmentation de nos salaires et la réduction du temps de travail**

Nos salaires doivent être augmentés et le temps de travail doit être réduit à 35h/semaine, sans perte de congés, pour répondre à l'engagement et la complexité des tâches que demandent nos missions.

### **4. Un plan d'embauche pour regarnir les vies scolaires où l'effectif est en tension:**

Dans beaucoup de vies scolaires, il y a souvent des surcharges ingérables de travail et le nouveau protocole sanitaire a mis en exergue ce manque de personnel. Il faut, pour certains établissements, avoir la possibilité de recruter AED/AESH afin de permettre le bon fonctionnement des établissements, l'accueil digne des élèves et permettre aux personnels d'assurer correctement leurs missions.

### **5. La prime REP et REP+ au même titre que les autres personnels travaillant en zone prioritaire:**

Les AED/AP/APS/AESH sont les seuls personnels en zone prioritaire à ne pas percevoir la prime REP, alors qu'il.elle.s sont en première ligne avec les élèves, les parents, face à la précarité et la violence.

Cette prime doit également leur être attribuée.

#### **6. La gratuité des repas et la suppression des jours de carence en cas de maladie:**

Lorsque le repas est pris sur site, nous demandons qu'un tarif social soit systématiquement appliqué ou que le repas soit proposé gratuitement lorsque celui-ci est pris sur le temps de travail.

Au même titre que l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale, nous demandons la suppression des jours de carence en cas de maladie.

---

**#NousNeSommesPlusVosPions!**